

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 OCTOBRE 2019

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-neuf,
et le Lundi 14 Octobre à 9h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, CAMBON, MAYOR, COLSON, PRETOT E., DEROT, GREFF, ARAGNEAU, EINAUDI, GARCIA, TRAMONTIN, BREMAUD, BOUCHAUD, GOUIN, FERRARI, GINIES, WORMES, CISELLO, QUET, MORA, ROMAN, GRIMALDI, PRIAUD, AYOT, CAMOIN, DROUVROY, ALVERNHE, MOUILLARD, VALENTIN, LEBAN, PRETOT R., JAREMA, CARPENTIER.

Absents excusés :

Mme GAMBÌ, Adjointe au Maire, procuration à Mme QUET
M. FRANCOIS, Conseiller Municipal, procuration à M. FERRARI
M. DELYANNIS, Conseiller Municipal, procuration à M. MOUILLARD
M. MOUROT JM., Conseiller Municipal, procuration à M. BERNARDINI
Mme CRIADO, Conseillère Municipale, procuration à M. VALENTIN
Mme MOUROT S., Conseillère Municipale

Absents :

Mesdames CALDIN, IORIO

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9 H 00. Monsieur Michel LEBAN désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A - Communications de Monsieur le Maire

1) Hommages

Une minute de silence est observée à la mémoire de :

- Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République de 1955 à 2007, décédé le 26 septembre à 86 ans. Il a été deux fois Premier Ministre, Député et le premier Maire de Paris. Monsieur le Maire salue son courage et sa position visionnaire notamment en refusant que la France prenne part au conflit irakien en 2003 ou lorsqu'il reconnaît publiquement, en 1995, la responsabilité de la France dans « la rafle du Vel d'Hiv ». Afin d'honorer la mémoire de ce Président de la République, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de dénommer le rond-point du Boucasson « Jacques Chirac »,
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- Marilou MORIN, fillette de 5 ans, décédée brutalement le 6 septembre dans l'enceinte de son école à Entressen. Monsieur le Maire salue la capacité des pompiers à mettre tout en œuvre et très rapidement les moyens nécessaires, le personnel de l'école très courageux et la Directrice qui a su rassurer et accompagner les enfants et l'entourage,
- Madame Chantal CELSE, ancienne conseillère municipale 2008-2014, décédée le 7 septembre à l'âge de 67 ans des suites d'une maladie,
- Monsieur Haïm MAZIGH, décédé le 9 octobre, à l'âge de 68 ans, d'une maladie foudroyante, ancien commerçant d'Istres,
- Madame Marie-Laure HOCHARD-FRANCOIS, décédée le 19 août, à l'âge de 69 ans. Elle a été l'épouse de Monsieur André FRANCOIS, Conseiller Municipal,
- Monsieur René BERETTI, décédé le 16 août, à l'âge de 72 ans, ancien commerçant bien connu des istréens,
- Madame Jeanne UGOLINI, décédée le 7 septembre à l'âge de 57 ans, après un long combat contre la maladie. Elle a été gérante du tabac « La Civette », sur les Allées Jean Jaurès,
- Madame Jacqueline COLAS, décédée le 22 août à l'âge de 83 ans. Elle était l'épouse de Monsieur Yannick COLAS, Président de l'A.M.M.A.C.,
- Madame Claudette PONSARD, décédée le 4 octobre à l'âge de 74 ans, ancienne employée municipale à la cuisine centrale.

- Hommages aux victimes de la Préfecture de Police

Monsieur le Maire rappelle qu'un hommage national a été rendu à la mémoire des quatre fonctionnaires victimes d'un acte terroriste perpétré le 3 octobre 2019 dans la Préfecture de Police de Paris.

Il souhaite qu'un nouvel hommage soit rendu dans la salle du Conseil Municipal à la mémoire de :

- Damien ERNEST, âgé de 50 ans, en poste à la Direction du Renseignement. Il était en service depuis 28 ans,
- Brice LE MESCAM, 38 ans, agent administratif au sein de la Direction du Renseignement depuis 2013,
- Anthony LANCELOT, 39 ans, en poste depuis 11 ans à la Police et travaillait également à la D.R.P.P. (Direction du Renseignement de la Préfecture de Police de Paris),
- Aurélia TRIFIRO, 39 ans. Elle avait 17 ans de service et a commencé sa carrière de gardienne de la paix dans les Bouches-du-Rhône.

Monsieur le Maire précise que les parents habitent Istres et que s'ils le consentent, le futur rond-point Avenue Félix Gouin sera dédié à Aurélia.

2) Centre des Impôts - Istres

Monsieur le Maire propose une motion contre la fermeture du service des impôts chargés des particuliers et de celui chargé des entreprises.

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (PRETOT Robin)

3) Centre A.F.P.A. d'Istres

Monsieur le Maire indique que durant la séance de travail en mai dernier à l'Assemblée Nationale, la Directrice Générale de l'A.F.P.A., Madame Pascale D'ARTOIS, s'était engagée à se prononcer rapidement sur le dossier du site d'Istres.

Une réunion est prévue vendredi 18 octobre au centre A.F.P.A. d'Istres où seront présents notamment Madame D'ARTOIS, Monsieur DHARREVILLE et Monsieur BERNARDINI.

4) Rentrée Scolaire 2019-2020

Monsieur le Maire rappelle l'inauguration du groupe scolaire Maurice GOUIN et donne quelques chiffres : 4 502 enfants sur l'ensemble des écoles d'Istres dont 1 512 inscrits en maternelle et 2 990 en élémentaire et 3 676 enfants inscrits à la restauration scolaire.

Monsieur le Maire salue l'arrivée de Madame Magali LAHONDES, nouvelle Inspectrice de l'Education Nationale à Istres.

5) Pôle Femme Mère Enfant

Monsieur le Maire rappelle que le Pôle Femme Mère Enfant, depuis son ouverture au 1^{er} avril 2019, a recensé 6 268 consultations. Trois professionnels de santé supplémentaires sont attendus.

6) Forum des Carmes

Monsieur le Maire indique que les travaux du Forum des Arts vont commencer et qu'un centre médical sera opérationnel au premier trimestre 2020. Il sera composé de quatre médecins, trois dentistes, une infirmière et un ostéopathe.

La Maison du Bel Age viendra compléter ce dispositif.

7) Report du transfert de la compétence voirie à la Métropole

Monsieur le Maire indique que le projet de loi prévoit de remplacer l'année 2020 par l'année 2023 pour la date de transfert des compétences voirie à la Métropole.

8) Istres Sports Badminton

Monsieur le Maire félicite le club pour l'obtention du label 3 étoiles (sur 5) au titre de la saison 2019/2020, ainsi qu'un de ses membres, le jeune Swann HARDI, sélectionné parmi six jeunes sur toute la France pour une compétition nationale en Suède en novembre.

9) Contractualisation Etat/Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire indique que, par courrier en date du 29 juillet, le Préfet a confirmé que la Ville d'Istres a bien respecté sur 2018, le plafond d'évolution de ses dépenses de fonctionnement fixé à + 1,2 % au maximum par rapport à 2017.

B - Approbation des Procès-Verbaux des séances du Conseil Municipal du 29 Mai et 25 Juillet 2019 POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

C - Décisions valant délibérations du 17 Juillet au 4 Octobre 2019

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 17 Juillet au 4 Octobre 2019, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

FINANCES

1 – Budget principal - Exercice 2019 - Décision Modificative n° 2

- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)
- CONTRE : 6 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche)

2 – Budget annexe de la régie municipale des transports - reprise de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel, CARPENTIER Jean Paul)
- ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Place aux Istréens, JAREMA Lionel)

3 – Attribution de compensation 2019 socle

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

4 – Budget Annexe de la Régie Municipale des Transports - Exercice 2019 - Décision Modificative n° 1

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

5 – Budget Annexe de la Régie Municipale des Pompes Funèbres - Exercice 2019 - Décision Modificative n° 1

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

6 – Budget Annexe de la Régie des Agents de la Ville d'Istres - Exercice 2019 - Décision Modificative n° 1

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

7 – Budget Annexe des parkings CG (convention de gestion) - Exercice 2019 - Décision Modificative n° 1

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

8 – Autorisations de programme et crédits de paiement – Budget principal

- POUR : 34 voix (Liste Nous sommes Istres, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)

- ABSTENTIONS : 6 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche)

9 – Concours aux associations et aux régies municipales - Exercice 2019

ISTRES SPORTS PÊCHE SPORTIVE (participation championnats de France jeunes) 417 €

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (DEROT Jean-Louis)

ISTRES SPORTS HALTÉROPHILIE (participation championnats de France) 1 434 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CARITHON ENTRESSEN ISTRES (téléthon 6 et 7 décembre 2019) 1 000 €

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (WORMES Michèle)

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE 348 574 €

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)

- Ne prennent pas part au vote : 3 voix (GREFF Elisabeth, BREMAUD Laurent, CAMOIN Céline)

CENTRE SOCIAL ET D'ANIMATION PIERRE MIALLET 469 504 €

- POUR : 35 voix (Listes Nous sommes+

Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)

- Ne prennent pas part au vote : 5 voix (BERNARDINI François, TRAMONTIN Céline, WORMES Michèle, BREMAUD Laurent, GREFF Elisabeth)

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS 255 247 €

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (DEROT Jean-Louis)

ASSOCIATION CULTURE ARTS PLASTIQUES ET PATRIMOINE 168 721 €

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)

- Ne prennent pas part au vote : 3 voix (BERNARDINI François, JOULIA Nicole, GINIES Mireille-Muriel)

ISTRES SPORTS ATHLÉTISME 20 240 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION NAUTIQUE OMNISPORTS ISTREEN 27 378 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CLUB NAUTIQUE ENTRESSEN 5 960 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ÉTOILE GYMNIQUE ISTRES ENTRESSEN 107 643 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

FOOTBALL CLUB ISTRES RASSUEN 101 983 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

JEUNESSE SPORTIVE ISTREENNE 38 787 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES ENTRESSEN CANOË KAYAK 25 728 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES PROVENCE HANDBALL 1 497 252 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES PROVENCE VOLLEY 474 230 €

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (DEROT Jean-Louis)

ISTRES SPORTS VTT 21 070 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS ESCRIME 10 023 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS NATATION SYNCHRONISEE 8 081 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PUGIL'ISTRES 14 022 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

COLINE 59 700 €

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (JOULIA Nicole)

10 – Remise gracieuse de dette - Budget Principal - Exercice 2019

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

11 – Admissions en non-valeur et créances éteintes – Budget principal et budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres - Exercice 2019

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

12 – Gestion de l'irrigation sur la zone urbaine de la Ville – Convention entre la Ville et l'Association Syndicale Autorisée (ASA) des Arrosants de Craponne

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

13 – Gestion du périmètre urbain d'irrigation – Transfert à la ville d'Istres au 1er janvier 2020 de l'emprunt A29102JP souscrit par l'ASA des Arrosants de Craponne

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

14 – Compétence parcs de stationnement – Transfert de l'actif et du passif à la Métropole Aix-Marseille-Provence

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

15 – Compétence zones d'activité portuaire – Transfert de l'actif et du passif à la Métropole Aix-Marseille-Provence

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

16 – Mandat spécial

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

17 – Délibération de principe sur la subrogation de l'administration (protection fonctionnelle)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

18 – Modalités d'attribution des fonds sociaux pour l'année 2019 -2020 du Collège Alain Savary

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

19 – Modalités d'attribution des bourses nationales du Collège Alain Savary pour l'année scolaire 2019-2020

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 20 – Tarifs des Cimetières à compter du 1er janvier 2020
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 21 – Rétrocession à la commune d'une case columbarium au cimetière des Maurettes
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 22 – Tarifs des droits de place - Occupation du domaine public à compter du 1er janvier 2020
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 23 – Demande de remboursement partiel d'un abonnement au parking des Carmes
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 24 – Reconduction des tarifs 2019 des Installations Sportives, du Stade Nautique, de la Piscine Jean-Moulin et de l'Espace Aquatique d'Entressen l'Aqualud à compter au 1er janvier 2020
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 25 – Tarifs de location du Palio à compter du 1er janvier 2020
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 26 – Tarifs de la Halle Polyvalente applicables à compter du 1er janvier 2020
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 27 – Tarifs d'utilisation de l'équipement sportif Le Budokan dédié aux arts martiaux et sports de combat, à compter du 1er janvier 2020
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 28 – Tarifs d'utilisation du Mas des Quatre Vents à compter du 1er janvier 2020
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 29 – Tarifs des prestations proposées par le centre de vacances du Château de Couloumé et de son Gîte à compter du 1er janvier 2020
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 30 – Salon des Vins et de la Gastronomie – Complément à la délibération n° 203/18 du 26 septembre 2018
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

- 31 – Concession de service public relative à la gestion et à l'exploitation de deux crèches – approbation de la convention de concession et du choix du délégataire
- POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)
 - CONTRE : 2 voix (Liste Istres Bleu Marine)
 - ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- 32 – Opération de travaux d'aménagement au parking Victor Hugo et de changement des caisses et des contrôles d'accès au parking des Arnavaux
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 33 – Aménagements sur la partie extension du parking des Carmes – Avenant n°1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

34 – Conventions d'objectifs et de financement relatives aux multi-accueils collectifs Simone Veil et Colette Bonassi entre la ville d'Istres et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

35 – Fonctionnement des crèches – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

36 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'aide à l'Amélioration de la Forêt Communale et à la Défense contre les Incendies

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

37 – Demande de subvention auprès du Conseil Régional SUD dans le cadre de l'aide à l'Amélioration de la Forêt Communale et à la Défense contre les Incendies

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PERSONNEL

38 – Ajustement du tableau des effectifs

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

39 – Prise en charge des visites médicales et examens médicaux des agents et collaborateurs de la ville d'Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

DENOMINATION

40 – Dénomination de la Place située sur l'Allée des Magnolias, lotissement des Bellons

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

41 – Dénomination du Jeu de Boules extérieur route de la Cabane Noire Rassuen à Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

42 – Dénomination du Boulodrome de Rassuen

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

43 – Dénomination de la Salle de billard de la Halle Polyvalente

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

URBANISME

44 – Avis préalable avant approbation par la Métropole Aix-Marseille-Provence de la modification simplifiée n° 4 au Plan Local d'Urbanisme

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

45 – Autorisation donnée à la Métropole Aix-Marseille-Provence de déposer un permis de construire sur une partie de la parcelle communale cadastrée AC n° 147

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

46 – Acquisition onéreuse de la parcelle cadastrée section BO N°405 d'une contenance de 1586 m² sise rue Eugène GODEFROY, appartenant à l'Etat

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

47 – Acquisition d'un terrain à bâtir d'une contenance de 60a 15ca constituant le lot 102 de la ZAC du Tubé, propriété Epad Ouest Provence

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

48 – Acquisition onéreuse des parcelles cadastrées section AL N°31 et 38 d'une contenance de 38a00ca sises lieudit Les Maurettes

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

49 – Soutien à l'initiative de création d'un projet de parc photovoltaïque par la société Voltalia sur la commune d'Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

50 – Promesse unilatérale de vente au profit du Crédit Agricole d'un logement communal formant le lot N° 1 de la copropriété cadastrée section CL N°229 sise boulevard Jean Marie L'HUILLIER.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

51 – Promesse unilatérale de vente au profit de la SARL NORD FINANCE PROVENCE d'une emprise de 6517.00 m² à détacher de la parcelle cadastrée section EA 12

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel, CARPENTIER Jean Paul)
- ABSTENTION : 1 voix (JAREMA Lionel)

ADDITIF

– Approbation de l'additif à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 14 octobre 2019

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

52 – Avis du Conseil Municipal sur le périmètre d'intervention pour le conservatoire du littoral et des rivages lacustres sur les sites Citis-Pourra (lieudit Vigne Gaste) et Raoux-Monteau - Annule et remplace la délibération n° 92/19 en date du 3 avril 2019

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

53 – Dénomination du rond-point du Boucasson « Jacques Chirac »

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

54 – Motion d'opposition à la décision de fermeture des services des impôts chargés des particuliers (S.I.P.) ainsi que la fermeture des services chargés des entreprises (S.I.E.)

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Elus indépendants, MOUROT Jean-Michel)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (PRETOT Robin)

55 – Dénomination du rond-point situé sur l'Avenue Ange Bertolotti « Louis Caruso »

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 20

Fait à ISTRES le 14 Octobre 2019



Le Maire d'Istres,

François BERNARDINI